

Lettre d'António de Siqueira Freire à Nicolas Hommel sur le congrès des activités économiques portugais (Bruxelles, 13 décembre 1978)

Légende: Par lettre datée du 13 décembre 1978, António de Siqueira Freire, ambassadeur et chef de la mission du Portugal auprès de la CEE, invite Nicolas Hommel, secrétaire général du Conseil des Communautés européennes, à participer au premier congrès des activités économiques qui a lieu du 11 au 13 janvier 1979 à Lisbonne.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Adhésion du Portugal, 07.151 (469): 07. Dossiers 537-549, Boîte 66. L'adhésion éventuelle du Portugal à la CEE: prises de position, Dossier n° 540.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_d_antonio_de_siqueira_freire_a_nicolas_hommel_sur_le_congres_des_activites_economiques_portugais_bruelles_13_decembre_1978-fr-f9faa98b-0515-4908-b09b-aa6ea8ef0bd9.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre d'António Siqueira à Nicolas Hommel sur le congrès des activités économiques portugais (Bruxelles, 13 décembre 1978)

Monsieur N. HOMMEL
Secrétaire Général du Conseil des
Communautés Européennes
BRUXELLES

Monsieur le Secrétaire Général,

La Confédération des Agriculteurs du Portugal (CAP), la Confédération de l'Industrie Portugaise (CIP) et la Confédération du Commerce Portugais (CCP) ont décidé de promouvoir du 11 au 13 du mois de janvier prochain la réalisation du "I Congrès des Activités Economiques" qui aura lieu à Lisbonne.

Ce Congrès s'inscrit, tout naturellement, dans la perspective de l'adhésion portugaise aux Communautés Européennes.

Compte tenu d'une part des profonds changements survenus au cours des dernières années au Portugal dans le domaine politique et social et d'autre part de l'ensemble considérable d'activités économiques que représentent les trois Confédérations, il appartiendra aussi au Congrès de procéder à une analyse et à une réflexion des conditions actuelles et futures du développement de l'économie portugaise, dans un esprit ouvert aux mutations qui s'imposent.

Les organisateurs du Congrès souhaiteraient vivement lui donner le maximum de projection en y associant la Communauté Européenne.

A cet effet ils m'ont prié de vous faire part de leur souhait de pouvoir compter sur la présence à ce Congrès d'un représentant du Secrétariat Général du Conseil au cas où il ne vous serait pas possible d'y assister vous-même.

Pour vous permettre de juger de la portée et de l'organisation du Congrès et de déterminer éventuellement en conséquence le choix du représentant du Secrétariat Général au cas où il ne s'agirait pas de vous-même, je me permets de vous envoyer ci-joint la documentation s'y référant, ainsi qu'une lettre d'invitation, non adressée nominale et destinée à la personne qui éventuellement sera désignée pour représenter le Conseil au Congrès.

En vous remerciant d'avance pour l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette invitation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma haute considération.

[signature]
António de Siqueira Freire
(Ambassadeur)